

Note de cadrage du groupe de travail : Travail social et territoires

ELEMENTS DE CONTEXTE ET ENJEUX FORMATIFS

La stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté mise sur la valorisation du travail social et identifie six thématiques prioritaires de formation continue dont celle concernant « le travail social et les territoires ». En effet, l'accompagnement de personnes confrontées aux phénomènes de pauvreté est une réalité pour l'ensemble des travailleurs sociaux et, dans ce cadre, les fonctions d'intervention et d'accompagnement social nécessitent de s'appuyer sur un décryptage précis et étayé des dynamiques qui parcourent les territoires dans lesquels vivent ces personnes.

Documenter, objectiver et prendre en compte ces spécificités territoriales doit permettre de conforter et, tout à la fois, faire évoluer les postures des travailleurs sociaux et les manières dont ils exercent leurs métiers. Ainsi, l'effort de formation à mettre en œuvre visera-t-il à renforcer les compétences des professionnels du travail social en matière de diagnostic des réalités et des ressources locales, de coopération entre acteurs et de stratégies territoriales d'intervention.

D'une manière globale, la question sociale concerne l'écart qui, inéluctablement dans toute société, existe entre les idéaux proclamés et les réalités issues de la vie économique, culturelle et sociale. A partir de cette perspective, les caractéristiques des différents territoires de vie (*quartiers urbains enclavés, territoires ruraux en risque de désertification, villes moyennes fragilisées...*) impactent très fortement la nature et l'intensité des problématiques sociales. Ceci concerne à la fois les modes de sociabilité et de solidarité, les registres d'attachement et l'émergence de nouveaux codes sociaux, les processus de précarité et les formes de pauvreté, l'isolement social ou encore les risques de communautarisme...

Si les travailleurs sociaux doivent tous résolument inscrire leur action en référence aux principes de citoyenneté, aux valeurs d'éducation et de protection ainsi qu'à la législation sociale structurant notre cadre national, il convient de reconnaître que leurs contextes d'exercice se différencient en fonction des territoires. A ce sujet, les travailleurs sociaux intervenant dans les quartiers des politiques de la ville se trouvent confrontés à des difficultés particulièrement prégnantes (décrochage scolaire, chômage, pauvreté...). De plus, ils doivent composer avec un sentiment grandissant de défiance envers les institutions publiques. A ce titre, la capacité à travailler en réseau interinstitutionnel et interprofessionnel apparaît essentielle. En zone rurale fragilisée les travailleurs sociaux sont amenés à prendre en charge des personnes confrontées à des phénomènes de paupérisation moins visibles du fait de l'isolement des personnes concernées. Ainsi, en milieu rural, l'exercice du travail social doit-il intégrer notamment les problèmes de mobilité et l'éloignement grandissant des services publics. Dans les territoires ultra-marins, les travailleurs sociaux doivent inscrire leurs actions dans des contextes géographiques (en particulier, insulaires), économiques et ethnoculturels particuliers et souvent faire face à la très grande prégnance des questions de précarité et des phénomènes de pauvreté.

En outre, au regard de cette spécification territoriale des problématiques sociales, les politiques publiques (*rénovation urbaine, éducation prioritaire, revitalisation des cœurs de ville, agenda rural...*) et les stratégies institutionnelles d'action sociale (*projet social de territoire, projets locaux d'emploi et d'insertion, de réussite éducative, de santé, de logement et d'hébergement...*) sont, de plus en plus, déclinées en fonction de zonages territoriaux spécifiques.

Tout en restant ancré sur des références génériques bien établies, l'exercice du travail social nécessite d'être réfléchi et adapté par rapport aux caractéristiques des territoires¹ et de prendre appui sur les ressources d'action publique mobilisables localement. Cette prise en compte des processus de territorialisation vise à soutenir les travailleurs sociaux aussi bien dans leur conduite des accompagnements individuels, dans leur contribution au déploiement des systèmes partenariaux² et dans leur participation à des démarches de développement social.

Ainsi, le groupe de travail propose que cette prise en compte du territoire par les travailleurs sociaux puisse concerner à la fois :

- Le territoire, compris comme lieu de vie influençant les problématiques et les dynamiques sociales ;
- Le territoire, comme scène d'action où s'opérationnalisent des politiques publiques et où s'organisent des dynamiques collaboratives ;
- Le territoire, comme objet de stratégies d'animation et de développement social.

PUBLICS ET MODULARISATION

Le groupe de travail préconise la mise en place d'une stratégie formative en direction des managers et des encadrants, des travailleurs sociaux et, tout à la fois, ouverte à d'une diversité d'intervenants sociaux.

La mobilisation des cadres du secteur social est nécessaire pour favoriser une approche globale de la mise en œuvre de la stratégie et pour accompagner les évolutions de postures, la dynamisation partenariale et le développement de projets engendrés par les formations. Ils auront aussi la charge d'en mesurer les impacts en termes de mobilisation et de management des équipes, d'évolution des pratiques professionnelles, d'organisation, de coordination, de développement de partenariats. Ils seront donc invités à des conférences de sensibilisation aux thématiques de formation définies par la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté et pourront aussi avoir accès aux modules de formation.

¹ En référence au travail d'Alexandre Moine, les territoires sont envisagés des systèmes d'interactions entre des acteurs, des espaces, des lieux, des représentations, des pratiques et des temporalités.

² Ici la notion de « système partenarial » fait référence à un ensemble stabilisé et évolutif de partenariats organisés de manière réflexive et stratégique et tenant compte des problématiques sociale et visant à mettre en synergie et à optimiser les ressources disponibles.

Les professionnels prioritairement concernés par les formations sont les travailleurs sociaux, au sens des 13 métiers relevant du CASF. Cependant, le groupe de travail considère comme décisif d'ouvrir ces formations, en particulier concernant les territoires spécifiques (territoires politique de la ville, territoires ruraux fragilisés, territoires ultra-marins), à d'autres acteurs contribuant à l'intervention sociale et ce, afin de renforcer une dynamique collective dans l'approche des problématiques de territoires³.

La stratégie formative proposée comporte un module générique et trois modules spécifiques :

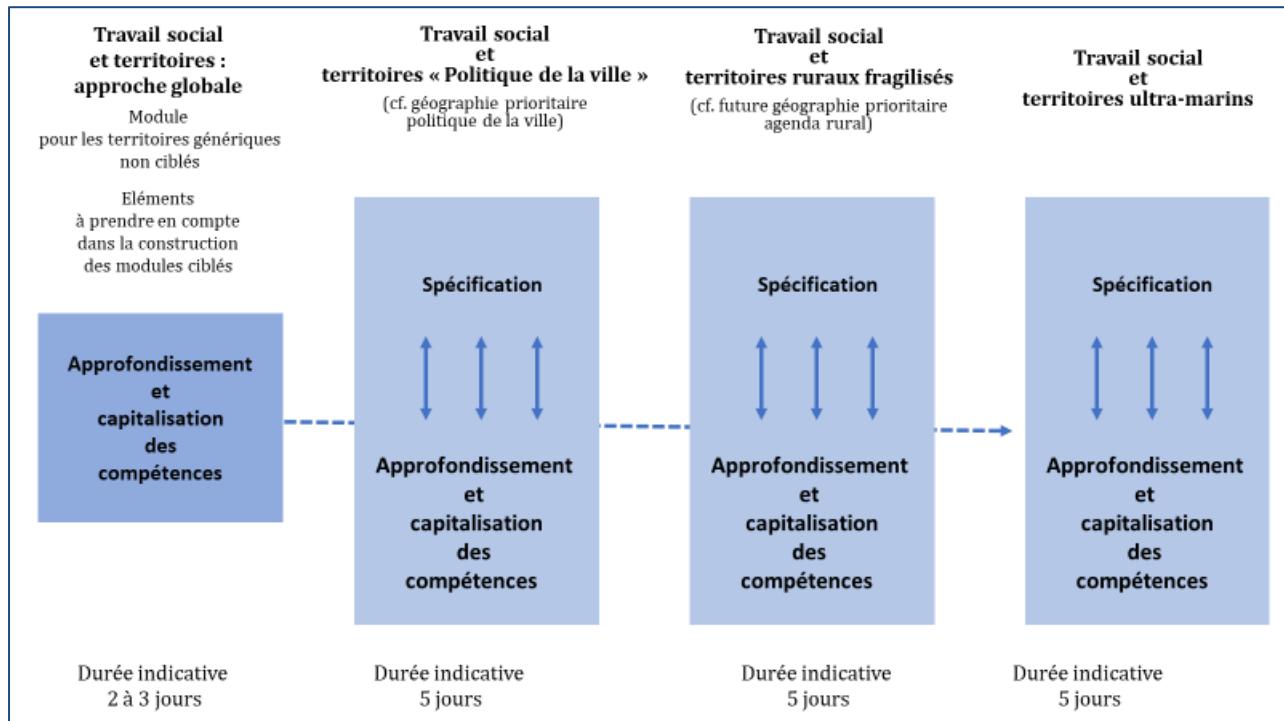
- **Module générique**

Travail social et territoires : approche globale

Par son approche globale, ce module permet d'acquérir, développer des connaissances et des compétences relatifs aux processus de territorialisation : inscription des différentes formes d'accompagnement et d'intervention dans un cadre territorial décrypté, soutien du travail en réseau, inscription dans des dynamiques d'innovation socio-territoriale...

Ce module sera mis en place sur les territoires non ciblés par des géographies spécifiques. D'autre part, Les éléments de ce module générique serviront de base à la construction des modules spécifiques.

Schéma d'ensemble



³ Santé, médiation, éducation, animation, insertion, etc.

- **Trois modules spécifiques**

Territoires « Politique de la ville »

Il s'agit de renforcer pour les participants :

- la compréhension des déterminants structurels des quartiers d'habitat social et de leur histoire,
- l'identification des évolutions des problématiques locales, des codes sociaux et des repères culturels, notamment chez les jeunes,
- le repérage et la caractérisation des lieux et des personnes clef,
- la construction de modes d'intervention adaptés qui s'intègrent dans des programmes de développement urbain, d'éducation, d'emploi, de lutte contre les discriminations et de cohésion sociale,
- la cohérence et la cohésion entre les travailleurs et intervenants sociaux.

Territoires ruraux fragilisés

Il s'agit de renforcer pour les participants :

- la compréhension des déterminants structurels des milieux ruraux et de leur histoire,
- le repérage et la caractérisation des lieux et des personnes clef,
- l'identification des évolutions localisées des problématiques, des codes sociaux et des repères culturels,
- leurs contributions en matière d'accès aux droits en tenant compte des processus de précarisation en milieu rural (isolement social, distance aux institutions, nouveaux arrivants éloignés des lieux de travail, agriculteurs en difficulté...).
- l'adaptation des modes d'intervention en tenant compte des formes de sociabilités particulières au milieu rural et en s'appuyant sur les dynamiques spécifiques d'action publique : projets européens en faveur des régions en retard de développement, intercommunalités, agenda rural...

Territoires ultramarins

Il s'agit de renforcer pour les participants :

- la compréhension des déterminants structurels des territoires ultramarins et de leur histoire,
- le repérage et la caractérisation des lieux et des personnes clef,
- l'identification des évolutions localisées des problématiques, des codes sociaux et des repères culturels,
- la construction et l'adaptation des modes d'intervention prenant en compte notamment les politiques publiques, les ressources et les points d'appui du territoire

FICHES MODULES

TRAVAIL SOCIAL et TERRITOIRE : UNE APPROCHE GLOBALE

Publics	Les travailleurs sociaux sont les professionnels prioritairement concernés par les formations relatives aux territoires. Il sera décisif d'ouvrir la formation, en particulier concernant les modules spécifiques, à d'autres acteurs contribuant à l'intervention sociale et ce, afin de renforcer une dynamique collective dans l'approche des problématiques de territoires ⁴ .
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte la dimension du territoire dans l'appréhension des processus de précarisation et de pauvreté - Développer les dynamiques de coopération territoriales dans les pratiques professionnelles des travailleurs sociaux
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> - Appréhender les politiques territoriales, leurs acteurs et les ressources du territoire ; - S'inscrire dans les dynamiques interprofessionnelles ; interinstitutionnelles et interculturelles, qui composent un territoire ; - Développer les postures professionnelles favorables à l'aller vers, le faire ensemble, la co-construction de projets et leur mise en œuvre au sein des territoires.
Pistes de thématiques à développer	<p>Approche systémique des territoires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les configurations géographiques, les lieux associés, les représentations, les temporalités, - Les différents types d'acteurs, partenariats et réseaux - Dynamiques et évolutions des différents types de territoires. <p>Le cadre d'action</p> <ul style="list-style-type: none"> - La stratégie d'action publique de prévention et de lutte contre la pauvreté - La territorialisation des différentes politiques publiques nationales et les politiques locales qui concourent à la lutte contre la précarisation, aux solidarités et à la cohésion sociale : les contrats, les schémas directeurs, les dispositifs, etc. <p>Les ressources, les outils</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le diagnostic de territoire : <ul style="list-style-type: none"> o Les indicateurs territoriaux : la spatialisation des données o Cartographie des lieux, des équipements, des acteurs, des personnes ressource, etc. - Le projet territorial orienté vers la lutte contre la pauvreté : ses enjeux, les acteurs concernés et les partenariats - Les modalités d'action de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté : référent de parcours, premier accueil social inconditionnel, maraudes, etc. <p>Le travail en coopération au niveau local</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mobilisation des acteurs et l'implication et la participation des habitants - Le cadre juridique et éthique : le partage d'informations entre les acteurs au sein d'un territoire - La coopération et la coordination des acteurs et de l'action
Modalités	<ul style="list-style-type: none"> - Présentiel : 2 à 3 jours - Dynamique interactive à partir de situations professionnelles - Modules thématiques disponibles à distance : libre choix des modules

⁴ Santé, médiation, éducation, animation, insertion, etc.

TRAVAIL SOCIAL ET TERRITOIRES « POLITIQUE DE LA VILLE »

Précision méthodologique

La construction de ce module se fera avant tout en prenant appui, intégrant et adaptant à ce contexte spécifique les éléments génériques proposés dans le module « Travail social et territoires : approche globale ». En outre, il s'agira de porter une attention complémentaire aux éléments ci-après.

Publics	<ul style="list-style-type: none"> - Les travailleurs sociaux sont les professionnels prioritairement concernés par les formations relatives aux territoires. - Il sera décisif d'ouvrir ce module spécifique à d'autres acteurs contribuant à l'intervention sociale et ce, afin de renforcer une dynamique collective dans l'approche des problématiques de territoires⁵.
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte les caractéristiques des quartiers « Politique de la ville » (QPV) dans l'appréhension des processus de précarisation sociale, notamment concernant les jeunes - Développer les dynamiques de coopération d'une part entre travailleurs sociaux et autres intervenants sociaux présents sur le territoire et d'autre part, entre intervenants sociaux, associations, groupes et personnes en situation de précarité - Adapter les interventions des travailleurs sociaux dans le but de renforcer/donner des ressources à la société civile pour renforcer les solidarités locales et favoriser la cohésion sociale
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> - Appréhender le fonctionnement d'un territoire en QPV, notamment le quartier comme organisation sociale - Appréhender la politique de la ville et les politiques socio-territoriales de la ville - Co-construire des actions adaptées au sein de territoires identifiés
Pistes de thématiques à développer	<p>Les spécificités liées aux territoires QPV</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'histoire et les caractéristiques des quartiers d'habitat social (données de l'observatoire national politique de la ville avec les indicateurs) - Compréhension des codes sociaux du quartier et identification des représentations à l'œuvre concernant la laïcité, les valeurs de la République, etc. - Les éléments de fragilité spécifiques : pauvreté culturelle, capital social et transmission ; problématiques des jeunes et décrochage scolaire ; conflits d'usages et tensions dans les espaces publics... <p>Ressources et points d'appui</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les évènements qui ont marqué, qui ont fédéré les personnes, les réussites, les échecs - Les politiques publiques et les dispositifs ciblés QPV : le plan gouvernemental de mobilisation nationale pour les habitants des quartiers, le programme des cités éducatives, les projets et expérimentations en cours... - La promotion des valeurs de la république, la lutte contre les discriminations et la lutte contre les radicalisations <p>Le partenariat et le réseau</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'identification des personnes/associations implantées dans le quartier, qui ont la confiance de la population - Les acteurs et dispositifs de l'éducation prioritaire, de la médiation sociale, de la prévention spécialisée, de la sécurité et de la justice... - Les lieux supports de lien social : services publics, centres sociaux, maison des jeunes, lieux de convivialité...
Modalités	<ul style="list-style-type: none"> - 5 jours en présentiel - Des formateurs qui allient savoirs théoriques et pratiques de terrain et sont en appui d'équipes éducatives exerçant en QPV - Des intervenants qui incarnent le territoire (un professionnel, une personne ressource, un élu local...) qui peuvent témoigner d'une pratique innovante - Dynamique interactive à partir des situations, des préoccupations des participants à la formation

⁵ Santé, médiation, éducation, animation, insertion, etc.

TERRITOIRES RURAUX FRAGILISÉS

Précision méthodologique

La construction de ce module se fera avant tout en prenant appui, intégrant et adaptant à ce contexte spécifique les éléments génériques proposés dans le module « Travail social et territoires : approche globale ». En outre, il s'agira de porter une attention complémentaire aux éléments ci-après.

Publics à cibler	<ul style="list-style-type: none"> - Les travailleurs sociaux sont les professionnels prioritairement concernés par les formations relatives aux territoires. - Il sera décisif d'ouvrir la formation ce modules spécifique à d'autres acteurs contribuant à l'intervention sociale et ce, afin de renforcer une dynamique collective dans l'approche des problématiques de territoires⁶.
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte les caractéristiques des territoires ruraux fragilisés dans l'appréhension des processus de précarisation sociale et dans l'accès aux droits et aux services. - Développer les dynamiques de coopération d'une part entre travailleurs sociaux et les autres intervenants sociaux présents sur le territoire rural et d'autre part entre intervenants sociaux, associations, groupes et personnes en situation de précarité
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> - Appréhender le fonctionnement d'un territoire rural - Appréhender les politiques territoriales rurales - Identifier les problématiques spécifiques à la ruralité - Co-construire des actions adaptées au sein de territoires identifiés
Pistes de thématiques à développer	<p>Les spécificités liées aux territoires ruraux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les problématiques sociales : vieillissement de la population, nouveaux arrivants... - Les éléments de fragilité spécifiques : isolement, agriculteurs en difficultés, l'expérience du chômage en milieu rural, raréfaction des services, etc. <p>Ressources et points d'appui</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'importance de l'intercommunalité, des communes nouvelles et de la mutualisation des services - Les politiques publiques et les dispositifs : agenda rural, contrats de ruralité, - Les Maisons France Services, le développement de l'accueil social inconditionnel <p>Le partenariat et le réseau</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les formes d'entraide en milieu rural - Les lieux supports de lien social : services publics, tiers-lieux, petits commerces, lieux de convivialité..., - Les apports de l'économie sociale et solidaire et de l'animation en milieu rural
Modalités	<ul style="list-style-type: none"> - 5 jours en présentiel - Apports théoriques et partage d'expériences - Des formateurs qui allient savoirs théorique et pratiques de terrain, qui sont une expérience de l'appui aux professionnels et équipes exerçant en milieu rural - Des intervenants qui incarnent le territoire (un professionnel, une personne ressource, un élu local..) qui peuvent témoigner d'une pratique innovante - Dynamique interactive à partir des situations, des préoccupations des participants à la formation

⁶ Santé, médiation, éducation, animation, insertion, etc.

TERRITOIRES ULTRAMARINS

Précision méthodologique

La construction de ce module se fera avant tout en prenant appui, intégrant et adaptant au contexte spécifique les éléments génériques proposés dans le module « Travail social et territoires : approche globale » et, autant que nécessaire, ceux des modules « Travail social et territoires politique de la ville » ainsi que « Travail social et territoires ruraux fragilisés ». Lors de la formation, ce module sera ensuite adapté aux particularités du territoire au sein duquel exercent les travailleurs sociaux. En outre, il s'agira de porter une attention complémentaire aux éléments ci-après.

Publics à cibler	<ul style="list-style-type: none"> - Les travailleurs sociaux sont les professionnels prioritairement concernés par les formations relatives aux territoires. - Il sera décisif d'ouvrir la formation ce modules spécifique à d'autres acteurs contribuant à l'intervention sociale et ce, afin de renforcer une dynamique collective dans l'approche des problématiques de territoires⁷.
Objectif général	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte les caractéristiques des territoires ultra-marins dans l'appréhension des processus de précarisation sociale et dans l'accès aux droits et aux services. - Développer les dynamiques de coopération d'une part entre travailleurs sociaux et les autres intervenants sociaux présents sur le territoire et d'autre part entre intervenants sociaux, associations, groupes et personnes en situation de précarité
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> - Appréhender le fonctionnement d'un territoire en contexte ultramarin - Appréhender les politiques territoriales en direction des outre-mer - Identifier les problématiques spécifiques en contexte ultramarin - Co-construire des actions adaptées au sein de territoires identifiés
Thématiques à développer	<p>Les spécificités liées aux territoires ultramarins</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les caractéristiques des territoires ultramarins : histoire des territoires, insularité, aléas naturels, caractéristiques infra-territoriales, interculturalité, formes socio-culturelles spécifiques, éloignement par rapport l'Hexagone, données de l'observatoire des territoires - Les éléments spécifiques de fragilité : la démographie et ses impacts, les phénomènes migratoires, les déplacements, l'isolement, le décrochage scolaire des jeunes, la monoparentalité, les grossesses précoces, les situations d'illétrisme et d'illectronisme, les phénomènes de violence, les tensions et crises sociales... <p>Ressources et points d'appui</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les politiques publiques, les plans sectoriels, les programmes de soutien, les dispositifs et leurs adaptations aux territoires ultramarins notamment l'insertion par l'activité économique, les secteurs d'excellence - Le maillage territorial, les acteurs notamment de l'emploi, de l'éducation, du champ sanitaire et social (collectivités uniques) - Les coopérations avec les pays voisins des territoires ultramarins - Les solidarités familiales et communautaires <p>Le partenariat et le réseau</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les formes d'entraide dans les territoires ultramarins, la place des associations, les apports de l'économie sociale et solidaire - Les lieux supports de lien social : tiers-lieux, lieux de convivialité, centres sociaux
Modalités	<ul style="list-style-type: none"> - 5 jours en présentiel - Apports théoriques et partage d'expériences - Des formateurs qui allient savoirs théorique et pratiques de terrain, qui sont une expérience de l'appui aux professionnels et équipes exerçant dans les territoires ultra-marins - Des intervenants qui incarnent le territoire (un professionnel, une personne ressource, un élu local...) qui peuvent témoigner d'une pratique innovante - Dynamique interactive à partir des situations, des préoccupations des participants à la formation

⁷ Santé, médiation, éducation, animation, insertion, etc.